



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

Édito



Pour notre municipalité, la fin de l'année 2016 a été marquée par un travail intense. Tout d'abord avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) :

- Nous avons adopté le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) où la commune de Holtzheim a fait valoir sa vision du développement économique, territorial et sociétal.
- Nous avons travaillé avec la Direction des espaces publics et naturels (Département des ouvrages d'art) et les services de la Voirie pour faire adopter les crédits d'étude pour la rue de Wolfisheim, les projets de solidification du pont de la Bruche et la construction de la nouvelle passerelle qui sera apposée au pont existant en 2017.
- Nous avons sollicité les services de la mobilité et des transports de l'Eurométropole de Strasbourg pour une réunion publique destinée à dialoguer sur les évolutions des transports de bus sous l'égide de la CTS.
- Nous avons fait instruire tous les permis de construire qu'ils soient publics ou privés par la Police du bâtiment de l'EMS.

- Nous avons obtenu l'installation du feu « récompense » rue de l'École et le soutien de l'EMS pour les futurs travaux à prévoir en vue de la réfection de la digue de la Bruche.

Nous nous félicitons sincèrement de cet appui fort et conséquent envers la municipalité de Holtzheim.

Par ailleurs, dès cet automne 2016, l'équipe municipale a choisi d'engager le débat budgétaire afin d'être en mesure de voter le budget primitif avant la fin de cette année.

Les premiers éléments financiers vous sont communiqués dans cette gazette, ils témoignent d'une gestion responsable devant nous permettre de financer les grands investissements publics à venir, certains travaux débutant en 2017.

Enfin, les fêtes de fin d'année se sont multipliées dernièrement, elles témoignent du plaisir de nos associations, écoles et commune à organiser ces manifestations, toutes destinées à renforcer ce lien social qui nous est si cher.

Au nom de vos élus et du personnel communal, permettez-moi de vous souhaiter un joyeux Noël et de chaleureuses fêtes.

In Alle, e gueti Winachte, un e glectlichs Nej Johr!

votre Maire
Pia IMBS

N° 19
Décembre - 2016

Dans ce numéro...

FINANCES

Débat d'orientation budgétaire 2017

DEUX POUR LE PRIX D'UN

Voyagez à bord des trains TER Alsace grâce à votre abonnement CTS

TRAVAUX DURANT L'ÉTÉ 2017

Rénovation du pont de la Bruche et création d'une passerelle piétons-cycles

LES AVANCÉES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Document de référence à l'horizon 2017

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...

Débat d'orientation budgétaire prévisionnel 2017

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire et afin de préparer le budget primitif 2017, la municipalité a rappelé les principales évolutions.

L'endettement constaté en 2014 était très élevé (20 emprunts), avec un fort recours à l'emprunt pour des constructions telles que l'espace Marceau, l'école maternelle, l'accueil périscolaire et des opérations immobilières.

Cet endettement lourd a inquiété les banques, le Préfet et le Directeur des finances publiques. Par un courrier en date du 19 juin 2014, ils ont alerté la commune sur sa situation financière suite à l'analyse des indicateurs : ratio d'autofinancement, ratio de rigidité des charges structurelles et ratio de surendettement :

« la commune a un encours représentant 2 ans et 3 mois de produits réels alors que la moyenne de la strate est de 13 mois. »

Depuis 2014, la municipalité n'a eu de cesse de rétablir cette situation en réalisant des économies budgétaires, en renégociant les prêts et leurs taux ; elle a dû également recourir par deux fois à des augmentations d'impôts en

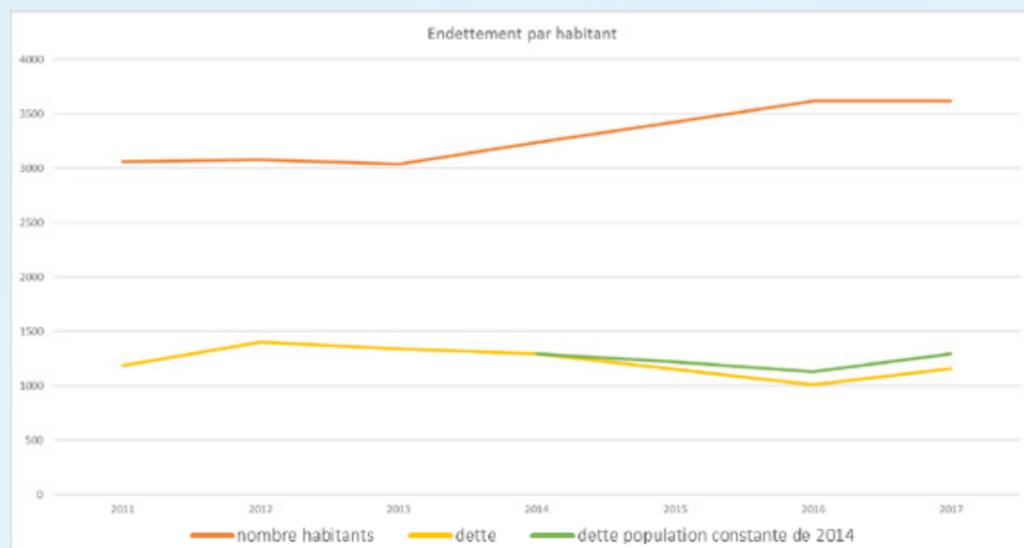
justifiant ce choix lors d'une réunion publique tenue en 2015.

Au-delà du poids de l'endettement, les collectivités locales subissent depuis 2014 des baisses régulières et fortes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Évolution DGF 2013 à 2017

ANNÉE	MONTANT NOTIFIÉ	ÉVOLUTION	
		Réelle	%
2013	256 853		
2014	262 424	+ 5 571	+ 2,17
2015	238 547	- 23 877	- 10,01
2016	212 372	- 26 175	- 12,33
2017	196 372 (p)	- 16 000	- 8,15

Compte tenu des efforts réalisés, l'endettement de la commune est passé au 1er septembre 2016 en dessous de la somme de 1.000.-€ par habitant et cette baisse de l'endettement n'est pas seulement due à l'augmentation du nombre d'habitants de la commune ; on observe, en effet, qu'avec le même nombre d'habitants qu'en 2014, l'endettement a également diminué.■



En octobre 2016, la municipalité a mis en place le plan de financement de son projet phare, à savoir l'extension de la salle de la Bruche, pour un montant global d'environ 3.000.000.- € s'établissant comme suit :

- apports propres de la municipalité à concurrence de 2.000.000.- € soit une moitié sous forme d'autofinancement et de subventions, le surplus au moyen d'un don de 1.000.000.- € lui ayant été consenti ;

- emprunt bancaire de 1.000.000.- € après mise en concurrence des banques afin d'obtenir le meilleur taux.

C'est ainsi qu'en cette fin d'année 2016, l'endettement de la commune est identique à celui de 2014 mais en ayant réussi à boucler le financement du projet majeur de la municipalité et sans recours à aucun crédit de trésorerie depuis le changement de gouvernance.

Évolution de la dette 2014/2017

Année	Nombre d'habitants	Dette en capital (en euros)	% Evolution de la dette	Dette par habitant (en euros)	Endettement par habitant de janvier 2014 en population constante de 3 235 habitants
01/01/2014	3235	4 187 813,34	3,14%	1294,53	1294,53
01/01/2015	3426	3 936 524,67	-6,38%	1149,01	1216,85
01/01/2016	3618	3 649 670,95	-7,86%	1008,7	1128,18
01/01/2017	3618 (p)	4 184 062,26	14,65%	1156,46	1293,37

Le débat d'orientation budgétaire a été soumis au Conseil Municipal le 23 novembre 2016, lequel a pris acte que la municipalité n'aura pas recours à l'augmentation de l'impôt pour la nouvelle année.

Bien sûr d'autres investissements annuels sont à prévoir.

En effet, la municipalité actuelle n'a pas seulement été élue pour mettre en œuvre une gestion budgétaire, il lui revient aussi de répondre aux besoins des habitants et d'insuffler une dynamique au niveau du monde associatif, des écoles, de la culture et de veiller à l'entretien et la mise en conformité de l'ensemble de ses bâtiments publics.

C'est ainsi qu'un certain nombre de dépenses de fonctionnement et d'investissement sont prévues dans le budget primitif 2017.

Le détail de ces choix budgétaires vous sera communiqué dans la gazette de février 2017.■

Rénovation de la digue / Risque d'inondation

La digue de la rue du Stade avait été édifée par l'État suite aux inondations des années 1990. Avec le transfert des compétences, la commune en reste propriétaire mais c'est dorénavant l'Eurométropole qui en sera le gestionnaire. C'est dans ce cadre que des travaux de reconstruction seront entrepris et financés par l'intercommunalité, afin de fournir un ouvrage neuf, plus solide et plus adapté aux risques de débordement de la Bruche. L'imperméabilisation des sols en amont au cours des dernières années et les nouvelles techniques de modélisation des bureaux d'étude ont en effet conduit la Direction de l'Environnement de l'EMS à reconsidérer l'équipement.

Le nouvel ouvrage pourra assurer une protection jusqu'à un niveau de crue trentennale (crue ayant chaque année 30% de risque de se réaliser). La mise en œuvre d'un déversoir de sécurité (ou bassin de rétention) sera également étudiée pour limiter les conséquences en cas de crue plus importante.

La phase de travaux est prévue pour l'été 2018.

Nous profitons de cette information pour vous rappeler la possibilité qui vous est offerte de vous inscrire au système d'alerte inondation pour être informés en amont des risques de crue, via le site : www.holtzheim.alsace/index.php?section=1014

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) pour garder en mémoire les bons réflexes à avoir en cas de catastrophe, sur : www.holtzheim.alsace/index.php?section=1054

Enfin, et comme mentionné au cours de la réunion publique PPRI (Plan de Prévention Risque Inondation) le 24 octobre dernier à la salle de la Bruche, nous vous rappelons qu'une enquête publique relative au règlement et à la cartographie des zones inondables aura lieu entre février et avril 2017. Vous pouvez d'ores et déjà consulter les documents et émettre vos avis sur le site <http://k6.re/PPRIEMS>.



Retour sur le Conseil Municipal du 25 octobre 2016

1. La construction des terrains de tennis et d'un club house

Par délibération en date du 10 juin 2016, le Conseil Municipal a approuvé l'opération « construction de deux terrains de tennis et d'un club-house de tennis ». La faisabilité de l'opération et le coût objectif ont été fixés à 326.000.- HT.

L'avant-projet a été remis et a fait l'objet d'une réunion de travail le 14 octobre 2016 en présence de l'équipe en présence de l'équipe de maîtrise d'oeuvre, de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et des représentants de la Commune.

Les élus ont visionné et approuvé l'avant-projet présenté par les architectes. Ces derniers l'ont également présenté aux membres du tennis club le 4 novembre dernier à l'occasion de l'assemblée générale de l'association.

2. Eurométropole de Strasbourg – affectation de budget pour des travaux de voirie et d'assainissement dans la rue de Wolfisheim

Les membres du Conseil Municipal ont également émis un avis favorable à une délibération de l'Eurométropole qui met en place un budget de 30.000.- € pour des travaux d'étude en vue de la rénovation de la voirie de la rue de Wolfisheim en 2017.

3. Acceptation de deux dons de l'Association Embellissement de l'Église de Holtzheim et du Conseil de Fabrique de Holtzheim

Dans le cadre du remplacement du système de soufflage du chauffage de l'Église, un devis de

17.161,94 € a été soumis à la municipalité.

Après concertation des parties prenantes, l'Association Embellissement de l'Église de Holtzheim et le Conseil de Fabrique de Holtzheim acceptent de prendre en charge une partie de ces frais de réfection de chauffage et proposent de verser à la Commune respectivement un don de 9.153,04 € et un don de 5.148,58 €. Nous les remercions pour cette belle participation.

4. Installation d'un nouveau conseiller municipal, élection d'un nouvel adjoint et remaniement de certaines commissions

Suite à la démission de Monsieur **Daniel FRANCK**, adjoint, début octobre, un siège du Conseil Municipal est vacant.

Monsieur Philippe GRAELING a été désigné comme nouveau conseiller municipal de la Commune de Holtzheim et a été installé dans ses fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Monsieur Dany KUNTZ a été élu au poste d'adjoint en charge des associations. Il a également été nommé Président de la commission des Sports, Loisirs et Culture.

A eu lieu ensuite une redistribution des rôles dans certaines commissions, ainsi l'Adjoint **Bertrand FURSTENBERGER**, en charge de la communication, prend aussi sous sa responsabilité l'offre culturelle proposée par la médiathèque.

Le Maire, Pia IMBS est nommée Présidente de la commission de Finances par intérim. ■

Enquête auprès des parents d'élèves en moyenne section de maternelle pour l'ouverture d'un enseignement bilingue.



Le lundi 28 novembre 2016 à 19h à l'espace Marceau, s'est tenue une réunion d'information pour les parents des enfants actuellement scolarisés en petite section d'école maternelle, en présence de représentants des écoles de Holtzheim et de Monsieur Gébus, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter aux parents les grands principes d'un enseignement bilingue et les conditions de sa mise en œuvre. En fin de réunion, un formulaire d'enquête a été remis afin d'évaluer le nombre d'intéressés et ainsi la faisabilité du projet.

L'enseignement des langues dès le plus jeune âge est une priorité académique. La notion de bilinguisme entraîne automatiquement celle du biculturalisme. C'est donc l'ouverture aux langues de nos écoles qui est en jeu.

La municipalité de Holtzheim s'est déjà engagée dans de telles actions (ateliers « Alsacien » ou « Anglais » dans le cadre des NAP, séances de lecture en allemand à la médiathèque, quatre animations bilingues avec l'association Yoyo Bilingo de Lingolsheim, un projet de jumelage avec la ville de Willstätt en Allemagne) et espère donc que les familles répondront favorablement à cette offre d'enseignement bilingue, nouvelle opportunité d'enrichissement et de découverte pour les enfants. ■



Am stram g'RAM.... en voilà tout un prog'RAM !

Voilà maintenant presque 4 mois que le RAM (Relais d'Assistants Maternels) a ouvert ses portes et accueille enfants et assistants maternels chaque lundi matin, de 09h00 à 11h00, dans les locaux du périscolaire pour des ateliers d'éveil !

Les enfants âgés de 3 mois à 3 ans, accompagnés de leurs assistants maternels, viennent gazouiller, jouer, découvrir, partager et s'amuser autour de jeux favorisant leur motricité, leur curiosité ou encore leur bien-être.

Au cours du temps d'accueil, les assistants maternels et l'animatrice du RAM, tout en gardant un œil sur les bambins qui jouent librement, échangent entre eux. Suivent ensuite les ateliers : lecture, motricité, peinture, création... ■

Le rythme de l'enfant est respecté et chaque enfant est libre de participer ou non aux ateliers. Il est accompagné par les adultes présents qui : « **l'aident à faire tout seul** » !

Le RAM est un service public et gratuit. C'est un lieu d'écoute, d'accompagnement, de médiation et de professionnalisation destiné à tous les assistants maternels agréés résidant sur la commune.

Les parents sont également les bienvenus aux ateliers avec leurs enfants !

Début 2017, le RAM proposera aux assistants maternels des groupes d'échanges autour de leur pratique. Ces temps se dérouleront en soirée afin qu'un maximum de professionnels soit disponible.

Le RAM tient également à jour une liste des disponibilités des Assistants Maternels sur la commune. Professionnels, pensez à communiquer vos disponibilités à la responsable du RAM.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires concernant le fonctionnement du RAM et son programme sur le site internet de la commune. Vous pouvez également contacter la responsable,

Céline MICHELLE, au **06 69 92 93 36** ou à l'adresse mail suivante : ram@entzheim.fr ou **Rose NIEDERMEYER**, responsable de l'association **Nanny's 67** pour connaître les disponibilités des assistants maternels **06 63 24 80 20** chniedermeier67@aol.com ■

Les avancées du Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'enquête publique concernant le projet de Plan local d'urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg (PLUI) qui deviendra, à l'horizon 2017, le document d'urbanisme de référence pour l'ensemble du territoire de l'EMS et donc pour notre Commune, le Président de la Commission d'enquête a remis son rapport accompagné de ses conclusions motivées.

Ce rapport est consultable en mairie, au siège de l'Eurométropole ou directement sur le site www.strasbourg.eu.

Pour Holtzheim, il convient de retenir que :

- 13 personnes se sont exprimées dans le registre de la commune (pour un total de 1.157 personnes sur l'ensemble de l'Eurométropole) ;
- la municipalité est allée présenter et défendre les demandes des habitants auprès de l'Eurométropole et notamment du Vice-Président Yves BUR, lesquels ont donné une suite favorable aux requêtes formulées lorsque la législation le permettait ; il en est ainsi par exemple de l'impact du nouveau PPRI (Plan de Prévention des risques d'Inondations) qui s'impose au PLUI pour les riverains de la Bruche et habitants de la rue de Wolfisheim
- **le nouveau PLU permettra :**
 - » de maintenir un développement raisonné de la commune au sein du tissu urbain existant ;
 - » de réaliser les projets communaux (tels que l'extension de la salle de la Bruche, les tennis...) en adoptant le zonage des parcelles concernées à la destination souhaitée ;

- » de répondre aux exigences de la loi SRU grâce à la désignation d'emplacements pour de l'habitat aidé en matérialisant six emplacements réservés pour la mixité sociale (ERMS) ;
- » de préserver notre patrimoine remarquable en protégeant et valorisant le bâti traditionnel, étant ici rappelé que le recensement du bâti intéressant a été effectué en amont pour HOLTZHEIM par l'ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise) et notre Commission Patrimoine ;
- » d'envisager l'évolution du village avec des emplacements réservés; il a ainsi été créé un emplacement pour l'extension du cimetière rue de Wolfisheim ;
- » de supprimer d'anciens emplacements réservés obsolètes n'ayant plus aucune raison d'être ;
- » d'ajuster certains secteurs agricoles notamment en concertation avec la commune voisine d'ENTZHEIM.

Ce PLU à l'échelle de l'Eurométropole devrait entrer en vigueur au courant de ce mois de décembre, étant ici précisé qu'il n'est pas appelé à rester figer dans sa rédaction d'origine.

Au contraire, une première modification devrait être engagée dès 2017 pour procéder à d'éventuelles adaptations, mais aussi pour inclure dans le document d'urbanisme les villages de la Communauté de Communes des Châteaux qui intégreront l'EMS en janvier prochain.■



Rénovation du pont de la Bruche et création d'une passerelle piétons-cycles

Vous étiez conviés le 16 novembre dernier à la réunion d'information organisée par la Commune, les ingénieurs de l'Eurométropole et le bureau d'étude Favier-Verne en charge du projet de rénovation du pont et de la création d'une passerelle destinée aux piétons et cyclistes.

Les différents intervenants ont présenté le projet, ses caractéristiques techniques et ont informé les participants de la durée des travaux et des moyens qui seront mis en œuvre en vue de la déviation de la circulation.

La durée des travaux sera d'environ 3 mois (juillet-aout-septembre). Pendant ce temps, la circulation automobile sera coupée et déviée par Achenheim ou Hangenbieten, mais restera ouverte aux piétons et cyclistes en posant pieds à terre.

Le financement de ces travaux, dont le montant global s'élève à 810.000.- €, est assuré par l'EMS ; il est ici rappelé que 205.000.- € du coût global sont dédiés au renforcement de l'ouvrage existant, lequel présente en son état actuel de réelles zones de fragilité.

La passerelle proprement dite remplacera le trottoir amont, elle sera réalisée en bois (avec un procédé anti-dérapant) sur une structure métallique. Le trottoir aval sera conservé et agrandi à 1m50.

Un garde-corps en métal tressé muni, pour partie, d'une rampe lumineuse à LED viendra rehausser le tout.

Assurément un bel ouvrage qui aura l'avantage d'allier la sécurité pour les piétons et les cyclistes, la consolidation de l'ouvrage existant et un visuel très valorisant.

Des aménagements du Pédibus seront proposés pour accompagner les enfants de la rive gauche jusqu'à l'école. D'autres informations suivront sur le site internet de la Commune et sur Facebook.■

MME IRINA GASSER REJOINT « AVENIR HOLTZHEIM 2014 »

Mme Gasser, conseillère municipale issue de la liste sortante a rejoint le groupe majoritaire « Avenir Holtzheim 2014 ». Nous nous félicitons de cette adhésion et de la collaboration active de l'élue au sein de la commission École, de l'association des parents d'élèves des écoles de Holtzheim, du CCAS et du Comité des fêtes.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore, la cérémonie du 11 novembre a suscité une forte participation. Il est à souligner l'implication du nouveau Conseil Municipal des enfants et de l'ensemble de l'école de Holtzheim, des parents d'élèves et des associations du village.



Lors de son allocution, Madame le Maire a souligné le centenaire de la bataille de Verdun et de la Somme mais aussi le quotidien des Alsaciens pendant la Grande Guerre.

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME LIGNE DE PÉDIBUS



En concertation avec les bénévoles du Pédibus et les « gilets jaunes », la commission École a proposé un questionnaire aux parents d'élèves de l'élémentaire afin d'améliorer son service. Sur 60% de retours, le bilan est le suivant : environ 75 enfants sont déposés régulièrement à l'école en voiture, 20 viennent à vélo et 50 à pied.

Le besoin étant réel, un nouveau point de rassemblement « **Pédibus** » sous le préau de la mairie est entré en fonction début novembre. Déjà 8 à 9 enfants s'y retrouvent tous les matins accompagnés d'une maman.

Ce service entièrement gratuit ne nécessite aucune inscription préalable.

RAPPEL DES HORAIRES : accueil dès 7 h 50 aux deux lieux de RV // départ : 8 h de la Mairie et 8 h 05 de la Salle de la Bruche.

Rencontre avec Mme Sophie ROHFRIETSCH à Holtzheim



Suite à la demande de Madame Sophie ROHFRIETSCH de rencontrer l'équipe municipale afin de faire le point sur les différents projets au sein de la municipalité, une réunion a eu lieu le 17 octobre dernier en présence de la Députée et des Conseillers Départementaux, Madame Catherine Graef-Eckert et Monsieur Sébastien Zaegel.

Madame le Maire a profité de cette réunion pour organiser, en outre, une rencontre avec le monde économique : près de dix chefs d'entreprise de Holtzheim ont répondu présent et ont pu exprimer leurs préoccupations et doléances bien enregistrées par Madame la Députée.

Rencontre des élus avec l'Eurométropole de Strasbourg

Les élus des communes de l'Eurométropole de Strasbourg ont été conviés le samedi 19 novembre à une matinée de conférences-débats dédiée aux grands projets de l'Eurométropole.

Pia Imbs est intervenue à une table ronde sur le thème « Territoires en mouvement » afin de témoigner de la participation de la commune au nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du Plan local de l'Habitat et du Plan de Déplacements.

L'intégration des communes de la « Communauté de communes des Châteaux » dans l'Eurométropole de Strasbourg au 1er janvier 2017 a également été mise en valeur à l'occasion de cette grande rencontre. ■



Retour sur la présentation de deux projets immobiliers privés

Vous avez été conviés à deux réunions d'information concernant deux projets immobiliers privés :

- le premier dénommé « CŒUR DU VILLAGE » devant être réalisé de part et d'autre de la Mairie ;
- le second dénommé « MONA LISA » devant être édifié à côté de l'Eglise.

Soucieuse que tous les habitants de la Commune puissent obtenir les renseignements les plus exhaustifs possibles quant à ces réalisations, la municipalité a souhaité que les promoteurs, assistés de leurs conseils, présentent leurs projets et apportent les éclaircissements et les explications nécessaires.

Il paraissait en effet utile que les questionnements des uns et des autres, quant à ces futures réalisations, puissent obtenir les réponses attendues et évident que les promoteurs à l'origine de ces futures réalisations étaient les plus à même à se livrer à cet exercice.

Si beaucoup d'interrogations ont ainsi trouvé leurs réponses, vous avez été nombreux à déplorer, tout comme nous, que la première réunion ait été détournée de son objectif principal.

Nous rappelons une nouvelle fois ici que si la Commune a pu faire part aux promoteurs de certaines demandes qui lui semblaient essentielles, elle n'est en finalité intervenue dans le cadre de ces réalisations futures que pour l'instruction et la délivrance des permis de construire nécessaires. ■



Deux pour le prix d'un

Depuis le 11 décembre 2016, les résidents de l'Eurométropole peuvent voyager à bord des trains TER Alsace grâce à leur abonnement CTS.

La convention signée entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand Est, la SNCF et la CTS offre une plus grande liberté aux usagers des transports publics. Les voyageurs peuvent se déplacer en train, bus et tram sur l'ensemble du

territoire de l'Eurométropole avec le seul abonnement de la CTS. Ce dispositif permettra ainsi aux habitants de circuler, sans surcoût, entre les 13 gares du territoire.

Tout comme aujourd'hui, la vente de ces abonnements sera assurée par la CTS. Afin de pouvoir assurer leur contrôle à bord des trains, ils seront associés à une contremarque à récupérer, sur demande, en boutique CTS et selon les modalités précisées sur le site internet de la CTS.

Le réseau TER constitue une véritable offre complémentaire avec le réseau de tram et bus. De nombreux usagers se déplacent en utilisant différents modes de transport pour un même trajet. Ce dispositif de reconnaissance des abonnements de la CTS à bord des TER prend en compte ce besoin de multimodalité et l'encourage.

UN RÉSEAU PLUS ATTRACTIF

La complémentarité entre les réseaux de transport est notamment renforcée grâce au programme de modernisation des gares engagé depuis 2008 par La Région Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg. Les gares d'Entzheim, Lipsheim-Fegersheim puis Geispolsheim et Vendenheim ont été, par exemple, réaménagées pour en faire des pôles d'échanges multimodaux avec un parking-relais pour les voitures et les vélos, des cheminements piétons et une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le rabattement des bus vers les gares y est amélioré ainsi que la coordination des horaires afin de faciliter les correspondances. Trois navettes de rabattement sont actuellement expérimentées en gare d'Entzheim et de Graffenstaden : les deux premières depuis les communes d'Entzheim et de Holtzheim via leurs parcs d'activités et la troisième en lien avec les zones d'activités de Forlen, la Vigie, Geispolsheim et Illkirch Sud. ■

A NOTER

Cette intégration tarifaire pour les abonnés CTS est complémentaire des actions réalisées pour les déplacements occasionnels. Le titre 24h individuel et l'Alsa+ journée groupe sont valables dans tous les transports publics du territoire de l'EMS (TER, cars interurbains, trams et bus).

BLOC-NOTES

DÉCHETTERIE MOBILE

Parking salle de la Bruche :

- Samedi 4 février 2017
9h à 17h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : mairie@holtzheim.fr

Les actualités et photos sur FaceBook : www.facebook.com/holtzheim

Les vidéos sur Youtube : <https://www.youtube.com/c/holtzheim>

Les manifestations dans les DNA : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

La newsletter régulière en vous inscrivant sur notre site : <http://www.holtzheim.fr/>

Opération solidarité

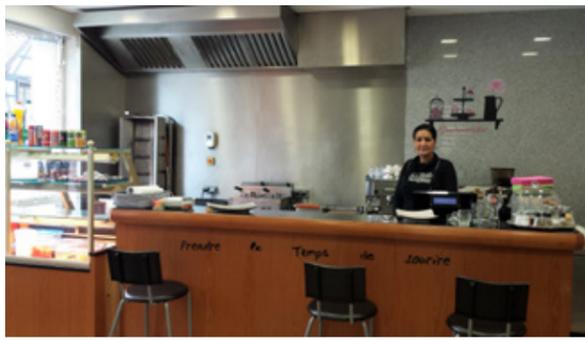
La Commune de Holtzheim s'associe à l'association Strasbourg Action Solidarité pour effectuer une collecte de couvertures, sacs de couchage et produits d'hygiène (savon, dentifrice, brosse à dents, shampoing, hygiène féminine, mousse à raser, rasoirs etc.), à l'exclusion de vêtements.

Vos dons sont à déposer à la mairie pendant les heures d'ouvertures.

Strasbourg Action Solidarité est une association non confessionnelle et non affiliée à un parti politique, dont l'objet consiste à apporter une aide alimentaire, matérielle et administrative aux sans-domicile fixe et à toute personne dans le besoin.

Contact : fabienne.uhlmann@holtzheim.fr
ou strasbourg.action.solidarite@gmail.com





Nouveau commerce

Le snack du 10 rue de Lt L'Espagnol a rouvert ses portes le mois dernier. Mme Saïda vous propose de la restauration rapide à emporter ou à déguster sur place ainsi que des plats sur demande. Une salle peut être mise à disposition pour des repas d'anniversaire. Désireux de se faire connaître des habitants de Holtzheim, des associations et de travailler avec les commerçants locaux, le Snack DÉLY'S est ouvert du lundi au samedi de 11h à 21h30. ■

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Stanislas PRIGENT	9 octobre 2016
Antoine ROHMER	16 octobre 2016
Elias HOFFERT	24 octobre 2016
Layna JALTI	18 novembre 2016
Théo HEAN	27 novembre 2016

MARIAGES

Mathieu WERNERT et Sarah LORENTZ	15 octobre 2016
Laurent SCHMELTZ et Elodie CLAUSSMANN	19 octobre 2016
Thibault CARTON et Laura RIZIC	8 novembre 2016

DÉCÈS

Marcel MESSER	4 octobre 2016
Marie Amélie MISS	6 octobre 2016
Marlène MAHLER	19 octobre 2016
Salomé KAPFER	22 octobre 2016
Suzanne BAUMERT	25 octobre 2016
Joseph Eugène Marcel HEITZ	29 octobre 2016
Odile RAUCH	5 novembre 2016
Adalbert DABEK	13 novembre 2016

GRANDS ANNIVERSAIRES

Franca HECKER	28 octobre	80 ans
Antoine HEITZ	17 octobre	85 ans
Marthe RAMIALISON	26 octobre	90 ans

Nos fichiers sont le résultat du croisement des listes électorales, des registres de naissance et de mariage. Le fichier de population n'étant pas forcément à jour, nous invitons les familles qui fêtent un grand anniversaire en 2017, à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

ANIMATIONS de la médiathèque

DÉCEMBRE 2016

Mercredi 21 à 10h

Lectures et partages par Florence Jenner Metz, Auteure ; Présentation de « La légende du sapin » de Thierry Chapeau

Mercredi 21 à 15h

Conte « En attendant Noël » et projection DVD de Noël dans l'auditorium

JANVIER 2017

Mercredi 4 à 15h

Animations autour de la culture alsacienne proposées par Aline Weiss et Christiane Broger : raconte tapis « Bébé chouette ».

Mercredi 11 à 15h30

Lecture bilingue Franco/allemande « Bébé chouette »

Mardi 17 à 14h

Café aux livres : Apportez vos coups de cœur, nous vous parlerons des nôtres, un échange convivial autour d'un café !

Mercredi 18 à 15h

Le roman/ intervention Bernard Hirsch, auteur

Mercredi 25 à 10h30

Raconte tapis pour nos bébés lecteurs

Mercredi 25 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium.

Retour sur les activités péri-éducatives

La première période des Nouvelles Activités Péri-éducatives qui s'est achevée fut riche en réalisations.

ATELIER SCULPTURE



Durant ces quelques semaines, les enfants confiés à Carole Lang et Christian Richert ont réalisé un totem en terre cuite. Ils ont pu modeler tous les différents éléments le composant. Après cuisson, ces éléments ont été assemblés sur une tige métallique pour former l'œuvre telle qu'ils l'avaient pensée au départ. C'est une façon créative de raconter une histoire et une bonne manière d'appréhender différentes techniques de manière autonome pour les enfants de tous niveaux. Bravo à tous les petits artistes qui sont toujours aussi enthousiastes, motivés et créatifs.

ATELIER PETITS JARDINIERS

Une fois encore carton plein pour l'atelier « petit jardinier » où nos passionnés de nature, sous la houlette de notre responsable du Service Technique Elisabeth Hildenbrand et de Claude Sturtz, ont pu en apprendre davantage sur les feuilles, les fruits et les graines... En alliant théorie et pratique, ils ont mis en avant

leurs connaissances pour composer des arrangements de saisons tels que Chrysanthèmes sur oasis (la fameuse mousse verte qui assure la longévité de nos arrangements floraux), arrangements de Noël avec branches de sapins, bougies et pommes de pin, plantation de bulbes de tulipe, jacinthe, narcisse qui viendront fleurir nos espaces verts au printemps prochain. De quoi ravir nos jardiniers en herbe et annoncer avec un peu d'avance l'arrivée prochaine de Noël puis du printemps qui lui succèdera.

ATELIER APPRENTIS JOURNALISTES

L'association Ludilangues spécialisée dans les activités ludiques culturelles, linguistiques, artistiques, numériques et citoyennes propose, depuis la rentrée, l'activité « les apprentis journalistes » à l'école élémentaire de Holtzheim dans le cadre des NAP. Lors de ces ateliers, les enfants sont amenés à interviewer leurs camarades en prenant des notes sur leur vie, leurs passions, à rédiger un horoscope, à mener une enquête, à illustrer leurs propos en dessin ainsi qu'à manier un appareil photo. Une activité qui semble ravir aussi bien l'intervenante, Stéphanie Hasselmann, que les élèves !



Halloween

Lundi 31 octobre, la commune en partenariat avec l'APEEH (Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Holtzheim), la JAH (Jeunesse Associative de Holtzheim) ainsi que le Comité des Fêtes, a organisé une après-midi « Halloween » pour les enfants de 3 à 11 ans.

Le Rendez-vous était fixé à 13h45 à l'Espace Marceau (qui a fait salle comble) pour la projection du dessin



Vendredi 27 à 18h

Projection d'un documentaire suivi d'une conférence/débat : « L'amour vu par les enfants » de Marc Grün-durée 55 mn, débat animé par Martine Galli Doble, psychologue

JANVIER 2017

Mercredi 1 à 15h

Atelier « masque de carnaval » par Aline Weiss et Christiane Broger- Enfants à partir de 6 ans sur inscription

Initiation aux échecs, tous les mercredis à 15h.

animé « Hôtel Transylvanie 2 ». Nos fantômes, sorciers, trolls, lutins, vampires et monstres, encadrés par la Gendarmerie de Geispolsheim, ont pu ensuite rejoindre la salle de la Bruche pour la dégustation du goûter offert par la commune à partir de 15h30. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance agréable avec possibilité de maquillage par la JAH et les bénévoles, Flash mob (souvenir de circonstance sur la musique de l'incontournable « Thriller » de Mickaël Jackson), distribution de bonbons par l'APEEH, coloriage et lectures... et pas moins de 140 enfants et leurs parents présents dans la salle de la Bruche.

Les plus grands n'ont pas été oubliés non plus puisque des activités leur ont été proposées en soirée par la JAH et notamment la projection du film « Conjuring »
Merci à tous les bénévoles, parents et enfants pour leur soutien.

Voyage à Kos de la classe 52



La classe 52 de Holtzheim s'est retrouvée avec un grand plaisir en septembre lors de son voyage à Kos, île du Dodécanèse jouxtant la Turquie. Cette destination a été appréciée de tous. Un hôtel prestigieux, un temps magnifique, étaient propices au farniente. Une visite de l'île, avec la superbe capitale Kos, les villages typiques nichés dans les montagnes et un déjeuner dans un restaurant de pêcheurs au bout de l'île auront ravi l'ensemble du groupe. Cette journée instructive s'est relevée instructive, Hypocrate, Hercule ou les réunions d'Asklepion n'auront plus de secret pour nous.

Le retour d'une semaine passée bien trop rapidement a été agrémenté par un énorme casse-croûte organisé par Rémy Krantz. Pas d'inquiétude à avoir pour les « classeux », car des projets de sortie sont déjà à l'étude. Une pensée pour leur camarade de classe Marcel Kuntz qui les a quittés en mai dernier. ■

Calendrier des MANIFESTATIONS

Mois	Date	Activité	Organisateur	Lieu
DÉCEMBRE	Dimanche 18	Tournoi de football en salle des jeunes	ASH	Salle de la Bruche
	Mardi 27 à partir de 17h	Don du sang	Amicale des donateurs de sang	Salle de la Bruche
	Samedi 31	Soirée du réveillon	Vogesia	Salle de la Bruche
JANVIER	Vendredi 6 à 20h	Soirée des vœux	Commune	Salle de la Bruche
	Sam 7 et dim. 8	Tournoi de football en salle – Samedi, soirée moules-frites 15 €	ASH	Salle de la Bruche
	Judi 12 à 20h	Conférence du Dr Jacques Reis, neurologue. Vulnérabilité : quels risques environnementaux pour les générations futures ?	Commune	Espace Marceau
	Vendredi 13 à 20h	Projection cinéma gratuite : « Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire » (changement de date)	Commune	Espace Marceau
	Samedi 14 à 20h	Holtzheim Vogesia/Gries-Oberhoffen BC	Vogesia-basket	Salle de la Bruche
	Dimanche 15 à 12h	Repas des aînés	Commune	Salle de la Bruche
	Vendredi 20 à 20h	Houppz Théâtre, spectacle d'improvisation	Comité des fêtes	Espace Marceau
	Samedi 21 à 20h	Holtzheim Vogesia/Weitbruch A.S.C.G	Vogesia-basket	Salle de la Bruche
	FÉVRIER	Samedi 4 à 20h	Holtzheim Vogesia/ASL Dessenheim	Vogesia-basket
Samedi 4 à 20h30		Concert Marianne Alizon & Friend	Comité des fêtes	Espace Marceau
Dimanche 5		Loto	Vogesia	Salle de la Bruche

L'AMICALE DES AÎNÉS

JANVIER 2017

Mercredi 11 à 13h30

Caracalla. Départ rue de la Bruche. Sur inscription *

Judi 19 de 15h à 17h30

Kafé krensele jeux de société, cartes etc... Salle de la bruche

FÉVRIER 2017

Judi 2 de 15h à 17h30

Kafé krensele jeux de société, cartes etc... Salle de la bruche

Mercredi 8 à 13h30

Caracalla. Départ rue de la Bruche. Sur inscription *

Judi 16 de 14h30 à 18h

Thé dansant Hall de la salle de la Bruche. Entrée 5 €

Judi 23 de 15h à 17h30

Kafé krensele jeux de société, cartes etc... Salle de la bruche

(* Inscription : Mme Marthe REEB, 03.88.78.23.29 (messagerie), Mme Marlyse BISCHOFF : 06.72.81.72.81 ou à la mairie